

Appellation <b>Agent(e) principal(e) Distribution</b>	No d'emploi <b>ME0246</b>
Description sommaire de l'emploi	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyser, interpréter, valider et recueillir les informations sur le terrain ou en provenance de personnes ayant été sur le terrain, afin de déterminer la faisabilité des travaux avant exécution, tout en tenant compte de la complexité, des contraintes et de l'exploitabilité du réseau.</li> <li>2. Analyser et valider l'exactitude des données techniques servant à la réalisation des travaux et en diffuser les résultats.</li> <li>3. Effectuer les recherches nécessaires et fournir des avis, des conseils et des solutions adaptés aux problèmes rencontrés.</li> <li>4. Élaborer et optimiser des stratégies de réalisation.</li> <li>5. Planifier et coordonner la présence des différents intervenants requis pour l'exécution des travaux sur le réseau.</li> <li>6. Participer à l'estimation en temps différé de la réalisation des travaux et à la revue de faisabilité.</li> <li>7. Analyser et valider les écarts entre les estimations de temps de réalisation des travaux et le temps réel d'exécution et proposer des solutions.</li> <li>8. Préparer l'agencement des devis et des interventions de mise en conformité et en assurer le suivi.</li> <li>9. Effectuer la saisie et la mise à jour des données dans les différents systèmes.</li> <li>10. Communiquer et prendre entente, lorsque requis, avec les clients internes et externes selon les mécanismes établis par la direction.</li> <li>11. Peut être appelé à exécuter certaines tâches manuelles en utilisant l'outillage et l'équipement appropriés et approuvés.</li> </ol>	
<p>Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.</p>	

FACTEURS 2016	Scolarité et formation préparatoire	Expérience et apprentissage	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité	TOTAL	CLASSE
DEGRÉ	6	4	1	4	5	3	4	4	2	3	3		
POINTAGE	60	40	7	48	35	30	48	36	18	24	18	364	16

Appellation <b>Agent(e) principal(e) Distribution</b>	No d'emploi <b>ME0246</b>
<p>Exigences d'emploi</p> <p><b>Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique industrielle ou un DEC électrotechnique ou un DEC Électrodynamique ou Posséder toute combinaison de formation académique et expérience jugée équivalente.</b></p> <p><b>Posséder au moins cinq années d'expérience dans un métier des groupes lignes, souterrain, dépannage ou thermographie et posséder des connaissances des réseaux de distribution notamment en matière de demandes d'intervention en réseau aérien ou souterrain.</b></p> <p><b>Être en mesure de travailler dans des conditions imprévisibles et nécessitant une adaptation rapide.</b></p> <p><b>Être en mesure de travailler selon les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi.</b></p> <p><b>Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.</b></p> <p><b>Être en mesure de travailler en collaboration avec les autres.</b></p> <p><b>Être en mesure de comprendre les besoins du client, de formuler des engagements et de les réaliser de façon satisfaisante.</b></p> <p><b>Avoir un esprit d'initiative et d'autonomie.</b></p> <p><b>Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe approprié si requis.</b></p> <p><b>Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.</b></p> <p><b>Avoir de la langue française une connaissance appropriée à la fonction.</b></p> <p>N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.</p>	

**Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale**

<b>François Bédard, chef rémunération et avantages sociaux</b>		Date officielle AAAA-MM-JJ <b>2016-02-01</b>
----------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------

**\*Exigences modifiées février 2018**